

12 Faits divers & Justice

Faits d'ailleurs

Poignardée à mort lors de sa fête d'anniversaire

Ruya fêtait son troisième anniversaire dans sa résidence de Boise (Etats-Unis), lorsqu'un homme de 30 ans a fait irruption. Ce dernier, muni d'un gros couteau de chasse, l'a poignardée. Il a également porté plusieurs coups de couteau à 5 autres enfants et 3 adultes. Ruya est malheureusement décédée des suites de ses blessures après avoir été hélicoptérée aux urgences de Salt Lake City. Huit autres victimes restent hospitalisées. Quant à Timmy Kinner, son meurtrier, il a été interpellé et placé en détention provisoire. Cet homme était très défavorablement connu des services de police et avait déjà fait de la prison. Il avait été expulsé de cette résidence, où il avait été hébergé quelques jours par une connaissance, en raison de son comportement. Il était revenu se venger, armé d'un poignard. Il a choisi ses victimes totalement au hasard. Il risque la peine de mort.

Il assassine ses parents qui voulaient le déshériter

Kyle Navin a été condamné par un tribunal du Connecticut (Etats-Unis) à 55 ans de prison sans libération conditionnelle pour avoir assassiné ses parents. En août 2015, Kyle Navin, 29 ans, a tué par balles ses parents, Jeanette et Jeffrey Navin, chez lui à Bridgeport, et a ensuite caché leurs corps. Les deux victimes ont ensuite été considérées comme disparues. Leurs cadavres ont été retrouvés trois mois plus tard dans des sacs de ciment enterrés sous des feuilles dans une maison abandonnée. Il a tué ses parents parce que ces derniers, contrariés par son irresponsabilité et son manque de but dans la vie, voulaient le déshériter.

Il tue son ex à coups de couteau puis se suicide en se poignardant

À Grignon (France), un homme de 44 ans a poignardé sa compagne, âgée de 43 ans, de plusieurs coups de couteau dans la cour de la maison. Leur fils, âgé de 14 ans, a assisté impuissant à la scène, avant de trouver refuge chez des voisins. Sa sœur était absente au moment du drame. L'auteur des faits s'est ensuite retranché chez lui avant de se suicider en se portant un coup de couteau. Le couple était en instance de divorce.

Rassemblés par JNE

France/Après son évasion spectaculaire d'une prison de la région parisienne/Portrait

Redoine Faïd, le "braqueur écrivain", roi de l'évasion

AFP
Paris/France

LE braqueur récidiviste Redoine Faïd est désormais traqué après son évasion spectaculaire d'une prison de la région parisienne, un établissement jugé mardi "adapté" par la ministre française de la Justice en dépit des critiques.

Après les 2 900 policiers et gendarmes mobilisés dans les heures qui ont suivi son évasion dimanche de la prison de Réau, ce sont désormais une centaine de policiers spécialisés de la police judiciaire qui sont sur ses traces.

Pro du braquage de fourgons et roi de l'évasion, Redoine Faïd, 46 ans, est une figure du grand banditisme français, un temps devenue une tête d'affiche des médias, lorsqu'il se disait repent.

Sa dernière évasion, en hélicoptère, est encore digne du cinéma d'action dont il est un fervent amateur.

C'était en avril 2009, à la Cinémathèque de Paris. Ce soir-là, il y avait Michael Mann, le réalisateur du film "Heat" dans lequel un policier incarné par Al Pacino pourchasse un braqueur à l'explosif, que joue Robert De Niro.

Dans la salle, avec son air malicieux que lui connaissait ceux qui l'ont approché, il y avait Redoine Faïd, qui venait de sortir de prison pour des attaques de fourgons et se disait "rangé". "Vous avez été mon conseiller technique", avait lancé le Français au cinéaste, interloqué.

Par la suite, dans son autobiographie - qui lui a valu le surnom de "l'écrivain" chez les policiers comme aux journalistes - il avait raconté que le film, qu'il a vu des dizaines de fois, l'avait inspiré pour sa série de braquages de fourgons blindés.

Il avait étudié le fonctionnement des héros du film, appris qu'il faut aller au braquage avec minutie, "pas trop nombreux". Et grimé, comme De Niro.

Né dans une famille nombreuse à Creil, dans une cité HLM de la région parisienne, il commet son premier larcin à 6 ans, en sortant un caddie de supermarché rempli de confiseries.

La "vocation", disait-il, est venue à 12 ans : il sera voleur. De la petite délinquance, il franchit rapidement les étapes en gagnant le surnom, par la police, de "terreur de



Redoine Faïd, le roi de l'évasion.

Creil".

"Il a côtoyé et fait partie de ce caïdat de cités HLM, cette nouvelle génération de voyous qui ont inventé les go-fast, vécu sur l'argent et le trafic de drogues", racontait-il y a quelques années un policier. "Lui s'est spécialisé dans les fourgons car il aimait l'adrénaline et voulait ressembler aux plus grands qui ont snobé ou été dépassés par ces types dangereux et fêlés".

MULTIPLES CONDAMNATIONS

En janvier 2011, il était apparu dans un reportage où des "caïds de cités" se flattaient d'en remonter aux voyous "à l'ancienne". Fanfaronnant face caméra, il expliquait que braquer un fourgon, "c'est le top du top".

Certaines sources policières affirment qu'il a appris au contact d'anciens militaires en Israël, un pays où il s'était réfugié durant une première cavale et où il rêvait de s'installer un jour.

La période où il se disait repent, en 2010, lui a valu de nombreuses sollicitations des médias, alors qu'il se disait cadre commercial.

Sa réputation, il la doit aussi à ses spectaculaires évasions. Avant celle de dimanche, il s'était évadé le 13 avril 2013 en moins d'une demi-heure de la prison de Lille-Sequedin, en prenant quatre surveillants en otages, qu'il avait utilisés ensuite comme boucliers humains.

Il avait fait exploser cinq portes au plastic, puis avait été récupéré en voiture par un complice. Sa cavale avait duré quelques semaines, avant qu'il ne soit interpellé fin mai 2013.

Selon un surveillant de prison qui l'a fréquenté récemment à Vendin-le-Vieil, "c'est quelqu'un qui

n'est jamais en conflit avec le personnel, mais dont il faut toujours se méfier. Dans un coin de sa tête, il n'a jamais perdu l'idée de s'évader. Derrière ses bonnes manières - c'est quelqu'un de très poli -, il cachait toujours son jeu". Redoine Faïd a été condamné deux fois en 2017 : à 10 ans de réclusion pour son évasion de

la prison de Lille-Sequedin et à 18 ans de prison pour l'attaque d'un fourgon blindé dans le Pas-de-Calais en 2011. Il a fait appel de ces deux condamnations.

Dans le cadre de l'enquête sur la fusillade qui avait coûté la vie à la policière municipale Aurélie Fouquet en mai 2010 en région parisienne, il avait

été arrêté après avoir échappé de peu à une série d'interpellations. En avril dernier, il a été condamné en appel à 25 ans de réclusion criminelle dans ce dossier, en étant considéré comme "l'organisateur" d'une véritable "opération de guerre" qui aurait dû mener au braquage d'un fourgon blindé.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant Paiement des Pensions du mois de Juin 2018 pour les retraités précédemment domiciliés à PostBank et à la Banque Gabonaise de Développement)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe l'ensemble de ses retraités, autrefois payés par le biais de la PostBank et de la BGD, que les pensions du mois de Juin 2018 seront payées les 05,06, et 09 juillet 2018 de 7h 30 à 15h 30, selon le programme ci-après :

Province de l'Estuaire

- Ceux dont les montants sont inférieurs à 100 000 FCFA seront payés en espèces à la Direction Régionale de BIKELE, à l'Agence d'Akanda et à l'Agence d'Owendo ;
- Les autres retraités dont les montants sont supérieurs ou égaux à 100 000 FCFA devront se rendre au Centre de Paiement Chèques situé à l'immeuble «Batavés», au siège de la CNSS.

Intérieur du pays

Le paiement s'effectuera dans les différentes représentations (Agences et Directions Régionales).

A cet effet, les pensionnés se présenteront aux lieux sus indiqués munis de :

- ✓ Une carte d'assurance biométrique ;
- ✓ une pièce d'identité originale et photocopie en cours de validité (carte nationale d'identité (CNI), Passeport, Carte de séjour) ;
- ✓ Un ancien bulletin de paie.

Les récépissés de la CNI sans photo ne seront pas acceptés.

Par ailleurs, pour une meilleure gestion des paiements, la CNSS demande auxdits retraités de fournir un relevé d'identité bancaire (RIB) dans un délai de 2 mois à compter du 05 juillet 2018.

Fait à Libreville le 09 JUIN 2018

Le Directeur Général
Dr. Nicole ASSELE

1432 01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 134 Libreville - Gabon
Tel : (+241) 01 79 0 00 • Fax : (+241) 01 74 44 23 • Centre d'appels : 143
www.cnss.gp • facebook : caissenationaledesecuritesocialesgabon-officiel

afao ISO 9001